

DEMANDE D'AUTORISATION

DE FABRICATION, DE COMMERCE, D'INTERMÉDIATION ET / OU D'UTILISATION / EXPLOITATION



DE MATERIELS DE GUERRE DE CATÉGORIE «A2» (PERSONNE PHYSIQUE)

		,	Veuillez cocl	her la case co	rrespondante			
☐ Renouvellement (Renouvellement à l'identique d'une autorisation arrivant à échéance)		'identique d'une	(Demande de modific	dification ation, extension ou mis ion en cours de validite	e à (Demande	Renouvellem modificatio de renouvellement avi mise à jour d'une aute validité)	n ec modification,	
•		autorisatio	n délivrée	par le min	istère des <i>a</i>	rmées ?		
□ OUI / □	NON / Nu	méro :			/ [Date d'éché	eance :	
•		e AFCI d'arı tère de l'inté	•	nunitions e	t de leurs	éléments	de catégor	ie A1 et B
	NON / Nu	méro :			/ [ate d'éché	ance :	
	le catégori	en même te ie A1 et B au	•			•	nunitions e	t de leurs
Civilité	lonsieur sance : sance :	MANDEUR: Madame	-			- e postal :		
Nationalité : Numéro SIRE Dénominatior		sociale :			Autro	e nationalité :		
		E (cocher la o						
☐ Fabrica		☐ Commer	ce / L] Intermédia	tion			
⊔ Utilisati	•	tation pour : □ Prestatior □ Formatior		,		21)		
corresponda	a ntes) : des catégori	CATEGORIES	S DE MATE	RIELS / PRE	STATIONS C			
□ 1°	□ 2°	□ 3°	□ 4°	□ 5°	□ 6°	□ 7°	□ 8°	□ 9°
□ 10°	□ 11°	□ 12°	□ 13°	□ 14°	□ 15°	□ 16°	□ 17°	□ 18°

⁴ Catégories A2 selon l'article R. 311-2 du code de sécurité intérieure.

Formation opérationnelle :					
□ AMA4 ⁵					
Adresse de l'entrepr	rise :				
N° de la voie	Extensions (Bis, Ter,)	Lieu -dit			
Libellé de voie					
	0				
Code postal	Commune				
Téléphone	Courriel (champ obligatoire	e)			
Adresse de l'établis	sement dans lequel s	'effectuera l'a	ctivité :		
N° de la voie	Extensions (Bis, Ter,)	Lieu -dit			
Libellé de voie					
Code postal	Commune				
Téléphone	Courriel (champ obligatoire	e)			
Annexes jointes :					
			1		
☐ Annexe 1	☐ Annexe 2		☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
	☐ Annexe 2		☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
☐ Annexe 1 Signataire:	☐ Annexe 2		☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
	☐ Annexe 2		☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
Signataire :			☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
Signataire :			☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
Signataire :			☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
Signataire :			☐ Annexe 3	☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :				☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	
Signataire : A Nom, Prénom :	, le			☐ Annexe 4	

⁵ Catégorie AMA4 selon l'arrêté du 27 juin 2012 modifié relatif à la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une autorisation préalable d'exportation et des produits liés à la défense soumis à une autorisation préalable de transfert – Annexe ; deuxième partie : Autres matériels assimilés, point 4.

ANNEXE 1 - LISTE D'ETABLISSEMENTS COMPLEMENTAIRES DANS LESQUELS S'EFFECTUERONT LES ACTIVITES LIEES AUX MATERIELS DE GUERRE DE CAT. A2



Nom de l'établissement 1 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter,) Lie	u -dit
Libellé de voie		
Code postal	Commune	
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)	

Nom de l'établissement 2 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter,)	Lieu -dit		
Libellé de voie				
Code postal	Commune			
Téléphone	Courriel (champ obligatoire	Courriel (champ obligatoire)		

Nom de l'établissement 3 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter,) Lieu -dit
Libellé de voie	
Code postal	Commune
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)

Nom de l'établissement 4 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter,) Lieu -dit
Libellé de voie	
Code postal	Commune
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)

Nom de l'établissement 5 :

N° de la voie	Extensions (Bis, Ter,) Lieu -dit
Libellé de voie	
Code postal	Commune
Téléphone	Courriel (champ obligatoire)

ANNEXE 2 – JUSTIFICATION DU BESOIN	<i>cerfa</i> N°15783*03
	_

ANNEXE 3 - JUSTIFICATION DU RESPECT DES MODALITES DE CONSERVATION ET MESURES DE SECURITE



		CATEG	ORIE A2 H	ORS A2§1°	
	Exigences relatives	Res	pect		D4f4
	aux mesures de	0		Observations	Références
	sécurité	OUI	NON		réglementaires
	Conservation dans un lieu				
Pour	dont les accès sont				
toutes les	protégés par un dispositif				
catégorie	de sécurité et de contrôle faisant obstacle à la				
s A2 hors	manipulation et à				1er alinéa de l'article R. 2337-1
A2 § 1°	l'enlèvement de ces				du code de la défense
712 3 2	matériels par une				
	personne autre que				
	celles désignées par les				
	titulaires des				
	autorisations Conservation dans un lieu				+
	dont les accès sont				
	protégés par un dispositif				
	de sécurité et de contrôle				
	faisant obstacle à la				
	manipulation et à				1er alinéa de l'article R. 2337-1
	l'enlèvement de ces				du code de la défense
	matériels par une personne autre que				
	celles désignées par les				
	titulaires des				
	autorisations				
	Les systèmes d'arme et				
	armes embarquées				
	doivent être rendus				
Pour les	temporairement				
catégorie	inutilisables, même en combinant plusieurs				
s A2 § 6° ,	éléments, par				
8°, 9° et	enlèvement de l'un ou de				of 1: / 1 1/ 1: 1 0 0007 1 1
ο, 9 eι 10°	plusieurs éléments de ces				2 ^e alinéa de l'article R. 2337-1 du code de la défense
10	systèmes d'armes ou				code de la defense
	armes, lesquels sont				
	conservés dans des				
	coffres forts ou des armoires fortes scellées				
	dans les murs ou au sol.				
	ou d'un poids à vide				
	supérieur à 350 kg				
	Conservation dans des				
	locaux sécurisés par une				
	alarme audible de la voie				2 ^e alinéa de l'article R. 2337-1 du
	publique et par des				code de la défense
	moyens de protection				
	physique adaptés				

ANNEXE 3 - JUSTIFICATION DU RESPECT DES MODALITES DE CONSERVATION ET MESURES DE SECURITE



	CATEGORIE A	\2§1°			
	Exigences relatives aux mesures de sécurité	Res	pect NON	Observations	Références réglementaires
	Lieu de vente : - non exposition à la vue du public ; - pas de mention et dans la vitrine extérieure du magasin ; - coffres forts ou des armoires fortes scellés dans les murs ou au sol, ou d'un poids à vide supérieur à 350 kg.				
A2§1° Armes à feu à répétition	Lieu de stockage: - armes rendues inutilisables, ou - armes conservées dans des coffres forts des armoires fortes scellés dans les murs; - ou au sol ou d'un poids à vide supérieur à 350 kg; - ou dans des chambres fortes; - ou des resserres comportant une porte blindée et dont les ouvertures sont protégées par des barreaux; - ou des volets métalliques.				Articles R. 313-16 et R. 313-17
automatique ()	Lieux de vente et de stockage : Système d'alarme sonore audible sur la voie publique ou relié à un service de télésurveillance.				Articles R. 313-16 et R. 313-17 du code de la sécurité intérieur
	Lieu de vente : Les munitions conservées ou présentées dans des conditions interdisant l'accès libre au public.				
	Lieu de vente : Affichage des restrictions à l'acquisition et à la détention des armes.				

ANNEXE 4 - FORMATIONS OPERATIONNELLES ET PRESTATIONS DE SERVICE



Inventaire des matériels <u>détenus</u> à la date de la demande, dont l'utilisation ou l'exploitation est envisagée, en précisant, pour chacun d'eux, leur catégorie

Nombre	Matériel(s)	Catégorie (A2 / ML)	Commentaire

Catégories des matériels dont <u>l'acquisition</u>, <u>la location ou l'emprunt</u> sont envisagés au regard de la nature des prestations

Nombre	Matériel(s)	Catégorie (A2 / ML)	Commentaire

Nom, prénom, adresse et nationalité des personnes physiques <u>chargées de dispenser les formations</u> mentionnées au a) du 2° de l'article R. 2332-5 du code de la défense

Nom	Prénom	Adresse	Nationalité	Formation – compétences ⁶					

Nom, prénom, adresse et nationalité des personnes physiques <u>chargées d'utiliser ou d'exploiter</u> <u>des matériels de guerre de la catégorie A2</u> pour la réalisation des prestations de service mentionnées au b du 2° de l'article R. 2332-5 du code de la défense

Nom	Prénom	Adresse	Nationalité	Formation – compétences₃					

Si	les personnes	s désignées	ci-dessus :	se trouve	nt dans	l'un	des cas	s prévus	au .	1° du	l et	au	II de	l'article
R.	2332-6 du co	de de la déf	ense, joina	lre les jus	ificatifs	5.								

.

⁶ Joindre les justificatifs.